

# Formation

## A distance

### Actualité de la réparation du préjudice corporel

La question des postes de préjudices en matière de réparation du dommage corporel est source d'une jurisprudence abondante. Les postes de préjudices définis par la nomenclature Dintilhac connaissent régulièrement des évolutions et la jurisprudence continue de découvrir des postes hors nomenclature.

Des questions classiques telles que l'aggravation ou la consolidation sont également toujours débattues devant les juridictions. Le recours des tiers payeurs constitue également un point important sur lequel il convient d'être parfaitement informé.

Cette demi-journée de formation est l'occasion de faire le point sur les dernières décisions importantes autour de ces différents sujets. La technique du chiffrage ne sera en revanche pas abordée, nous nous intéressons uniquement au contenu des postes.

### Dates & horaires

#### Module 3 :

Vendredi 18 novembre 2022  
De 9h00 à 12h30

### Inscription

- Merci de vous **inscrire par e-mail** à l'adresse «bordeaux@racine-formation.eu»
- Pour finaliser votre inscription, merci de compléter et de nous retourner le formulaire accompagné du règlement à l'adresse suivante : Racine, 68 rue Achard, CS30107, 33070 Bordeaux Cedex. Le règlement par virement est possible sur demande.
- Les informations pratiques vous seront communiquées à réception du paiement.
- En raison du nombre réduit de participants, l'inscription sera validée à réception du règlement.

**Date limite d'inscription le 10 novembre 2022.**

Organisme de formation dont la déclaration d'activité a été enregistrée sous le numéro 75331368433 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat), et justifiant d'un agrément QUALIOPF sous le numéro 2103176.1 (article L 6313-1-1° : Actions de formation)

—  
Eligible FIF-PL

### Intervenant



**Laurent BLOCH**, Professeur de droit à l'Université de Bordeaux

### Tarifs

- **Module 3 : 300 euros TTC** (250 euros HT)

Si vous souhaitez suivre ce module 3 en plus d'un ou des deux modules relatifs à l'actualisation de la responsabilité médicale :

- **Module 3 + module 1 OU 2 : 516€ TTC** (430€ HT)
- **Module 3 + les modules 1 ET 2 : 816€ TTC** (680€ HT)

Le règlement par virement est disponible sur demande

Règlement par chèque à l'ordre de :  
Racine  
68, rue Achard  
CS 30107  
33070 BORDEAUX CEDEX

## Objectifs

---

### #1

Connaître les évolutions les plus récentes du contentieux de la réparation du préjudice corporel.

### #2

Développer des capacités à construire une stratégie judiciaire.

### #3

Echanger autour des questions essentielles abordées dans le contentieux de la réparation du préjudice corporel.

## Public visé

---

Avocats, experts et assureurs.

## Prérequis

---

Connaissance des fondamentaux du droit de la responsabilité.

## Moyens d'évaluation

---

Un QCM ainsi que des mises en situation vous seront proposés au cours de la formation.

## Moyens pédagogiques

---

Un support pédagogique sera remis au bénéficiaire de la formation.

## Programme du module 3

### Actualisation de la réparation du préjudice corporel

---

#### 1. Règles générales

- Principe de la réparation intégrale
- Bénéficiaires du droit à la réparation
- Date de consolidation
- Barème
- Imputation des prestations indemnitaires
- Révision

#### 2. Actualité des postes de préjudices

Préjudices de la victime directe

- Les préjudices patrimoniaux
- Les préjudices extra-patrimoniaux

Préjudices des victimes par ricochet

- Préjudices extrapatrimoniaux
- Préjudices patrimoniaux

#### 3. Actualité du recours des organismes sociaux

- Recours de la caisse d'assurance maladie
- Recours des autres tiers payeurs

## **Responsabilité médicale – Préjudice corporel**

**Nom :**

**Adresse postale :**

**Prénom :**

**e-mail :**

**Société :**

**Numéro de téléphone :**

### **Date(s) de formation(s) souhaitée(s) :**

*Une demi-journée de 3 heures 30*

#### **Responsabilité médicale**

##### **Module 1**

- 25 novembre de 9h à 12h30
- 9 décembre de 9h à 12h30

##### **Module 2**

- 25 novembre de 14h à 17h30
- 9 décembre de 14h à 17h30

#### **Préjudice corporel**

##### **Module 3**

- 18 novembre de 9h à 12h30

#### **Inscription**

Pour vous inscrire et vous transmettre la convention de formation, merci de préalablement envoyer un e-mail à l'adresse « [bordeaux@racine-formation.eu](mailto:bordeaux@racine-formation.eu) ». Veuillez ensuite compléter et retourner ce formulaire accompagné du règlement pour finaliser votre inscription.

**Date limite d'inscription :** les inscriptions sont closes une semaine calendaire avant la date de la formation choisie. Aucune annulation n'est possible. En raison du nombre réduit de participants, l'inscription sera validée à réception du règlement.

#### **Tarif par participant**

**300 euros TTC** (soit 250 euros HT) pour 1 module

**516 euros TTC** (soit 430 euros HT) pour 2 modules

**816€ TTC** (soit 680€ HT) pour 3 modules

**Règlement par chèque** à l'ordre de Racine Bordeaux, 68 rue Achard, CS 30107 – 33070 Bordeaux Cedex  
Le règlement par virement est possible sur demande.